

MUTATION 2021 CADRE B ET C

2^{ème} année sans CAPL : la direction décide seule de l'affectation des agents (c'est le nouveau dialogue social à la DGFIP suite à la loi transformation de la fonction publique de Août 2019). Elle en est réduite à essayer de satisfaire, ou pas, les demandes de nos collègues qui subissent le NRP (nouveau réseau de proximité).

Les organisations syndicales ont été conviées à une

réunion d'explication du mouvement dans le seul but de les informer. À la CGT, nous déplorons le fait de ne pas avoir eu connaissance des postes vacants.

Résultats :

- 4 agents n'ont pas eu leurs vœux satisfaits (3B et 1C)
- il existe pourtant des vacances de poste qui n'ont pas été pourvues.

Comité Technique Local : PROTOCOLE DE TÉLÉTRAVAIL ; POURQUOI UN REFUS DE VOTE

Lors du CTL du 3 juin dernier, un protocole de télétravail national a été soumis à un vote en local alors que celui-ci a été approuvé unilatéralement par la direction générale.

Pourquoi une telle précipitation ? Des négociations étaient et sont toujours en cours au niveau fonction publique.

Le but de la direction est d'associer les organisations au niveau local, pour les mettre en difficulté au niveau national.

Nous vous rappelons que nous sommes un syndicat, pas un partenaire social.

C'est pourquoi nous avons refusé de participer au vote.

Pour plus d'explications, vous pouvez consulter le lien suivant :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/protocole-teletravail-la-dgfip-supprime-des-droits-aux-agents>

DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) 2020/2021

Une réunion de travail pour le DUERP a eu lieu le 8 juin 2021. Toutes les organisations syndicales et tous les chefs de service n'étaient pas présents, mais la CGT a répondu à la convocation de l'assistant de prévention.

Pour répondre aux remarques des agents relevées dans le DUERP, le CHSCT met en place des formations (risques incendies, formation aux premiers secours, risques routiers, stage public difficile, risques canins, gestes et postures...) mais nous constatons que celles-ci sont peu suivies. Nous vous encourageons à y participer, ces formations sont un droit et répondent à un besoin, il serait dommage qu'elles ne soient plus dispensées.



ACTION SOCIALE : DISPARITION EN VUE

L'action sociale, c'est quoi ?

- La restauration (collective ou tickets restaurant)
- Les aides au logement
- Les aides financières
- Les centres de vacances
- Les colonies
- Le Chèque Emploi Service Universel pour la garde d'enfant de 6/12 ans
- Les crédits locaux des Comités Départementaux d'Action Social : Arbre de Noël ; sorties, coupons sport, abonnements, consultations avocat ou psychologue...

Une réforme gouvernementale entend mettre à bas ce système. Elle programme :

1. La gouvernance des différentes associations ministérielles (AGRAF/restauration, ALPAF/logement, EPAF/vacances loisirs, ATSCAF/ sports loisirs

culture.....).

2. La disparition du réseau départemental au profit d'une structure régionale.
3. La vente du parc résidentiel EPAF.

Une première réaction en intersyndicale a permis d'obtenir un sursis concernant la vente des résidences EPAF.

Restons vigilants et mobilisés.

Pour plus d'informations et pour connaître nos revendications :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/danger-disparition-de-laction-sociale>

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/cgt-finances-les-politiques-sociales-en-danger>

VISITE DE M DUSSOPT : BIENTÔT LES ÉLECTIONS !

À l'annonce de la visite du ministre Dussopt à Vendôme accompagné de M Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement et candidat aux élections régionales dans le Centre Val de Loire, l'intersyndicale a demandé une audience. Celle-ci a eu lieu le vendredi 28 mai 2021.

Une fois de plus, seul Solidaire et la CGT étaient présents.

Le ministre a envoyé, à sa place, une conseillère membre de l'équipe qui a mis en place le PAS (prélèvement à la source).

Nous retenons :

– que l'ouverture d'un service délocalisé vise uniquement à transférer de l'emploi en province. Quid de la réalisation des missions et de l'intérêt des agents et des contribuables?

– qu'un projet non voté nationalement peut l'être localement (voir position du CTL pour le télétravail)

– que tous les problèmes rencontrés pour le prélèvement à la source localement sont à la marge (problème de mise à jour suite à changement quel qu'il soit).

Lors de la visite à Vendôme à 17h, un rassemblement à eu lieu.



NOM :
SERVICE :
GRADE :
ADRESSE MAIL :

PRENOM :